



PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN ART-THÉRAPIE, DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

CONCOURS 2024-38

Date : 26/02/2024

Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

[L'École d'art-thérapie](#) et son équipe professorale aux horizons divers agissent dans le but de poursuivre le développement d'une offre de programmes pertinente et actuelle tout en accentuant la recherche dans des domaines diversifiés. Elles ont aussi à cœur de faire rayonner l'art-thérapie et de renforcer l'identité professionnelle des art-thérapeutes en formation et en pratique.

Seule université en Amérique du Nord à offrir des formations de 2^e cycle en art-thérapie en français, l'UQAT à Montréal offre un lieu propice à l'apprentissage expérientiel, grâce entre autres à ses locaux aménagés spécialement pour l'enseignement de l'art-thérapie. De plus, la proximité, le soutien personnalisé et la disponibilité des professeurs permettent un enseignement de qualité dans une ambiance humaine et agréable.

✔ Votre rôle

La personne retenue devra posséder une expertise dans le domaine de la santé mentale (en psychiatrie ou avec des personnes présentant des troubles de la santé mentale tels que dépression, troubles anxieux ou autres ; en milieu hospitalier de 2^e ou 3^e ligne ; ou toute autre expérience pertinente et reliée à la maladie mentale).

Elle devra également superviser des personnes étudiantes dans leurs stages et les encadrer dans la rédaction de leur essai final, assumer des cours au microprogramme de 2^e cycle et à la maîtrise en art-thérapie, contribuer à la consolidation, à la promotion et au développement des programmes de formation ainsi que réaliser des activités reliées aux autres volets de la tâche professorale : administration, recherche et services à la collectivité.

SUIVEZ-NOUS

uqat.ca/faire-carriere/

facebook.com/RecrutementUQAT



≡ Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 6 600 étudiants et étudiantes

Plus de 150 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

≡ POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae; une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de leur programmation de recherche proposée, deux lettres de recommandation, et le diplôme de doctorat ou une lettre de la direction de thèse mentionnant la date du dépôt de la thèse ; et, sur une base volontaire le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, **avant 16 h, le 22 mars 2024 à :**

Madame Sophie Boudrias, directrice
École d'art-thérapie
Courriel : Secretaire.ATH@uqat.ca

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN ART-THÉRAPIE, DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

≡ Exigences

- Détenir un doctorat ou posséder une scolarité de doctorat en psychologie, sciences de l'éducation, dans le domaine de la relation d'aide ou des arts visuels ET posséder une formation reconnue en art-thérapie. En l'absence d'un doctorat, une maîtrise en art-thérapie et une expérience pertinente pourront être prises en considération.
- Posséder une expérience significative (au moins 5 ans) de la pratique de l'art-thérapie dans le domaine de la santé mentale.
- Avoir une bonne maîtrise des technologies de l'information et des communications.
- Posséder ou être éligible à l'obtention d'un permis de psychothérapeute valide au Québec.
- Posséder une expérience et/ou une formation en supervision clinique.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, le français étant la langue de travail et d'enseignement.

≡ Autres critères considérés comme un atout :

- Posséder une expérience d'enseignement universitaire.
- Aptitudes en administration et/ou en développement de projets.
- Être une personne engagée dans une pratique artistique.

Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque personne selon la convention collective en vigueur.	Montréal	1 ^{er} août 2024